

# VENT DU SUD

*Le journal qui dépote mais qui  
ne se fait pas que des amis...*



RIEN POUR  
LA DIRECTION !

**100!**

**On y est...  
Vent du Sud n°100**



Union  
syndicale  
**Solidaires**  
**Sud**  
**Rail**

*Pages 2 à 5... Retrouvez les numéros  
du Vent du Sud qui ont particulièrement  
marqué la vie de l'ECT depuis 13 ans...*

**VENT DU SUD**



**1/2 CONGE**

Depuis le 1<sup>er</sup> février, le 1/2 congé est à nouveau utilisable sur l'ECT de Lyon.

La Direction s'était engagée à communiquer concernant leurs conditions d'attribution aux agents. Une fois de plus, la parole donnée par la Direction n'a pas été suivie d'effet.

Sud-Rail informe donc tous les ASCT qu'ils peuvent désormais obtenir des 1/2 congés les lendemains de repos (si travail programmé en matinée) et les veilles de repos (si travail prévu l'après-midi).

Il aura fallu du temps et de multiples réunions pour que Sud-Rail impose le 1/2 congé sur l'ECT. Pour info, l'ensemble des O.S. (SUD, CGT, CFDT, FO) ont signé l'accord pour la mise en place des 1/2 congés.

**AFFAIRE FLORENT ABACHIN**

**Rappel des faits :** Florent (ex CDD) dont plusieurs contrats étaient irréguliers avait déposé un dossier aux Prud'hommes afin que ses contrats soient requalifiés en CDI. Défendu et représenté par un délégué Sud-Rail devant les Tribunaux, le Conseil des Prud'hommes a condamné la SNCF et donc requalifié les CDD irréguliers en CDI.

Suite au Jugement des Prud'hommes prononcé le 3 mars, Florent a été réintégré à l'ECT.

Florent a donc signé un contrat d'embauche au Cadre Permanent et roule depuis le 16 mars.

Il suivra l'école prévue en Septembre.



Puisque la mode est aux collectifs, les gros ont décidé de créer le leur....

**Le collectif gros est arrivé à l'ECT de Lyon**

Dans un souci de représentation, nous « gros cheminots » de l'ECT avons décidé de rejoindre SUD-Rail et d'être inscrit sur les prochaines listes DP/CHSCT de mars 2004.

Nous serons présents à tes côtés pour répondre à tes attentes et faire respecter les pauses-repas.

- Les plats en sauce
- Les frites à tous les repas
- Le grignotage entre les repas
- Etc....

**N'hésitez pas à nous solliciter et à nous rencontrer.**

Le collectif gros :

- Jean-Pierre VERGNE : 127 kg
- Philippe SOUBEYRAND : 118 kg
- Patrick CORDINA : 110 kg
- Cyril FANGEMANN : 92 kg (jeune gros plein d'avenir)
- Stéphane BOULADE : ??? kg



**La naissance !  
Avril 2003 ...  
Le premier numéro  
du Vent du Sud.**



**2005... c'est l'année de  
la mise en place de la  
visite d'aptitude sécurité.  
La visite médicale  
Est alors décryptée dans  
le Vent du Sud n°13 !**

**Soubresauts dans le panier de crabes !!**

**Changement de DET**

Tout d'abord, notre Etablissement a vu le départ de la DET pour des raisons personnelles.

La désormais ex-DET aura

souhaité frapper un grand coup avant de partir en déplaçant et renouvelant une grande partie de l'encadrement.

En attendant d'en juger les effets, sachez que le nouveau DET nous vient de l'ECT de Limoges et se trouve à 1 an de la retraite à peine.

**Les placardisés !!!**

Lorsqu'il y a réorganisation, il y a tout d'abord ceux que l'on met de côté.

- Christophe Redondant
- Christian Quenelle
- Stéphane Vigneron

- Philippe Corrida
- Gérard Savramanda
- Patrick Fanta
- René Zapata

SUD-Rail juge inacceptable que les placards soient

remplis à coup de promotions.

Le « placard d'or » est attribué à l'ex adjointe DET qui est aujourd'hui Consultante Senior à la région (poste

**Ceux qui prennent du galon !!!**

Dans cette réorganisation, il y a ceux qui prennent de nouvelles responsabilités et que l'on juge sur pièces !

**Patligu :** A vous de deviner qui est pressenti pour quoi ?

*Un fillet garni au gagnant qui aura réalisé les bonnes réponses...*

- Didier le Maçon
- Michel Vernissage
- Florest Bertrand
- Michel Bittessens
- Jacques Bréle
- président CHSCT Lyon
- nouveau COSEC
- responsable CPST
- nouveau COFO
- Resp. pôle production

**Ceux qui arrivent dans ce panier de crabes !!!**

Quelques nouveautés également sont à noter.

- Des cadres fraîchement nommés viennent de différents horizons.
- Laurent Adjikanique (resp. pôle animation et pilotage)
- Un 2e cadre extérieur devrait débarquer sous peu !

SUD-Rail dénonce la multiplication du nombre de cadres quand dans le même temps on diminue le nombre d'ASCT.



*Bretelle : de qui s'agit-il ?*

**Janvier 2004...  
Les collectifs sont à la  
mode en 2004... Le  
collectif gros de l'ECT  
annonce dans le Vent du  
Sud n°4 qu'il rejoint  
SUD-Rail !**

[www.sudraillyon.org](http://www.sudraillyon.org)

**Juillet 2006...  
Les 3 plus hauts  
dirigeants de l'ECT  
furent à la une de ce  
Vent du Sud n°26 !**

**« VISITE MERDICALE »**

**Catalogue d'exigences pour la VM :**

- Ne regarde pas la télé de trop près et trop souvent, tu risquerais de perdre des dixièmes... Il te faut 10/10 à chaque œil !
- N'écoute pas la musique trop fort, évite le walkman et n'abuse pas trop du plaisir solitaire, ça risquerait de faire baisser ton audition !
- Il te faut 100% à l'audiogramme !
- Jamais d'alcool, ton taux de Gamma GT et autre Transférine sera méticuleusement analysé !
- Gare à la cigarette, tu dois avoir des poumons sains, une tension de jeune homme et un cœur solide !
- N'abuse pas du calumet, tes urines seront inspectées comme si tu venais de gravir le Mt Ventoux !
- Attention à ton foie, il doit fonctionner à plein rendement alors ne mange pas gras !
- Ne prends aucun anti-dépresseur, il sera dépisté.
- Ne prends pas froid, car en cas de toux, de nombreux sirops sont proscrits.

Si tu remplis toutes ces conditions, tu as le choix entre passer avec succès la visite annuelle de sécurité ou faire curé !!!

PS : Tu as encore le droit de chopper des MST, elles ne sont pas recherchées lors de la VM...  
Mais pour combien de temps ?  
A quand la révocation pour « chaudes pisses » à répétition ?

**AGENDA**

7 et 8 Juin : CHSCT de Lyon

21 Juin : manifestation à Montpellier contre la mise en place d'ID TGV sur axe Paris-Montpellier

7 juillet : DP

**La petite maxime du VENT DU SUD n°13**

*« Les fous tracent des voies  
que les sages empruntent »*

**Mars 2005... le Vent du  
Sud n°11 dévoile les  
dessous du panier de  
crabes qui sévit au sein de  
l'encadrement de l'ECT !**

Facebook  
SUD-Rail  
ECT



web

**Sud Rail** ECT LYON VALENCE ST ETIENNE  
**Solidaires**  
**VENT DU SUD**

**Le bon... La brute... Le truand...**



Spécialiste de la jurisprudence, tient dans sa ligne de mire : les inaptes, les malades, les grévistes....

Wanted : 2 bretzels !!!

Il y croit à ses camemberts, « tout va bien je vais bien », professionnel de la manipulation du cervelle, « no stress », ...

Wanted : 1 cachou !!!

Falsification de chiffres, non respect des engagements et des instances, mariement de la langue de bois....

Wanted : 3 cacahouettes !!!

**SOMMAIRE**

- PAGE 1 : Le bon, la brute et le truand
- PAGE 2 : Brutalité et Boné

- PAGE 3 : Règlement et Truanderie
- PAGE 4 : Opération Top Mouchard



Page 3 VENT DU SUD

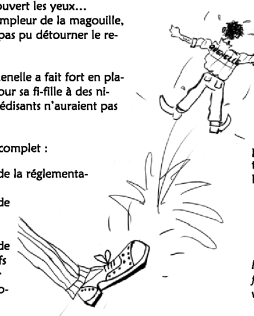
## LE DET, IL A TAPE .....LA QUENELLE

La direction a enfin ouvert les yeux... Cette fois, devant l'ampleur de la magouille, nos dirigeants n'ont pas pu détourner le regard !!!

Il faut dire que la Quenelle a fait fort en plaçant la favoritisme pour sa fi-fille à des niveaux que les plus médians n'auraient pas soupçonné.

La panoplie était au complet :

- Détournement de la réglementation.
- Détournement de taxis et donc de fric.
- Détournement de fonction de chefs de services pour remplacer sa pro-géniture.



Tout cela est évidemment affligeant mais nous sommes en droit de nous demander si d'autres cadres forcément au courant ne devraient pas se voir prescrire le même traitement que la Quenelle :

**Un shoot au cul !!!**

\* Que les chefs spécialistes de la magouille fassent gaffe, SUD-Rail veille...

La direction SUD

# EVS

	54100	54101	54102	54300	54301	54302
Indemnités	304,03 €	269,19 €	219,89 €	127,25 €	143,15 €	123,70 €
Allocations	306,58 €	317,62 €	316,88 €	273,78 €	276,77 €	248,91 €
Complément d'allocations	100,29 €	102,91 €	115,78 €	110,85 €	130,90 €	133,87 €
<b>Total</b>	<b>710,90 €</b>	<b>689,72 €</b>	<b>652,55 €</b>	<b>511,88 €</b>	<b>550,82 €</b>	<b>506,48 €</b>

**Septembre 2006... SUD-Rail dévoile au grand jour les magouilles d'un cadre de l'ECT ! Comme l'illustre le Vent du Sud n°27, le DET le convie à débarrasser le plancher.**

**Septembre 2008... Le podium des branquignoles ! Suite à un grand sondage des ASCT, Les RET les plus impopulaires se retrouvent à la UNE du Vent du Sud n°40 !**

Sud Rail Union Syndicale Solidaires

## VENT DU SUD

### L'affaire Festina va t'elle atteindre des sommets ?

Si de nombreux agents ont été équipés par l'Établissement d'un bracelet électronique affichant l'heure et même piloté par satellite afin de donner l'heure juste (et non, juste l'heure), les représentants SUD-Rail se sont rendus compte que la totalité des agents n'en sont pas équipés.

Pourtant 900 montres ont été commandées par la direction de l'ECT pour améliorer les conditions de travail des agents.

**900 montres pour 562 ASCT ! La direction avait presque prévu une montre par bras !**

Il est choquant de constater que des agents n'en sont pas dotés surtout avec un tel excédent. Mieux un RET a même récupéré les montres et aucun de ses agents n'en a vu la couleur.

Un minimum de 338 montres dans la nature puis que personne n'est pour l'instant capable de donner des explications.

**Quelques 4000 Euros tout simplement (à 12 Euros la montre).**

Il nous semble donc nécessaire de demander certains comptes à la Présidente du CHSCT.

**Quelles sont les raisons qui ont motivé une telle largesse lors de la commande ?**

**Comment se fait-il que tous les agents n'en soient pas dotés ?**

**Que c'est il passé pour que le stock de montres soit réduit à zéro ?**



Les représentants CHSCT de SUD-Rail vont se charger de remettre les pendules à l'heure sur ce sujet.

Une nouvelle affaire « FESTINA » est elle en train de naître dans notre Établissement ? Certainement dopés par leurs hautes fonctions, nous devons constater que nos dirigeants se sont lamentablement mélangés les fuseaux comptables à la fois lors des achats et encore plus lors de la distribution des montres.

SUD-Rail attend donc des éclaircissements et espère que les résultats ne seront pas troublés par des traces d'EPO.

La présidente du CHSCT conserve donc pour l'instant « son maillot blanc à pois rouges » sans l'emmener vers des sommets mais attention elle pourrait bien le perdre lors du « contre la montre ».

Affaire à suivre !

**L'affaire Festina ébranle l'ECT en Mars 2007... Encore une fois, c'est le Vent du Sud dans son n°31 qui braque les projecteurs sur cette affaire ! Le DET avait commandé 900 montres pour l'ensemble des agents, sauf que plusieurs centaines d'ASCT n'en ont pas vu la couleur !**

Sud Rail Union Syndicale Solidaires

## VENT DU SUD

### Un costume bien trop grand...

**Plan de carrière**

- Opérateur DK
- Préparateur DK
- Poste DK
- Président CHSCT DK
- Chf ASCT DK
- Chf pôle production DET

« Qui, bonjour, je vous appelle pour connaître les postes hiérarchiques situés au-dessus de DET ? »

« Nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge avec lui » n'hésitent même plus à nous confier certains de ses collaborateurs qui viennent enfin de juger le gazier mais qui hésitent encore à dire tout haut ce que nombreux pensent tout bas sous peine de représailles.

Nous invitons les agents à ne pas entrer en conflit avec Mozart mais juste de le laisser baigner dans son jus d'autosatisfaction sans non plus aller jusqu'à l'appeler « maître ou seigneur ».

Quel agent ne l'a pas vu sortir de sa niche pour venir s'affirmer devant quelques mécontents délégués dans son rôle de « je dis donc je suis ! ».

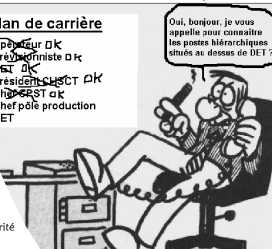

Rassurez-vous, nous sommes rodés à ces pratiques réalisées par des gens de passage qui ne laissent pour souvenirs qu'incompétence et Autoritarisme.

**Bon à rien, probablement, mais prêt à tout certainement !!!**

Créateur de règlement : « son » règlement pour cacher, manifester, un manque de connaissances en ce domaine.

Carrièreiste jouant au tonton flingueur : nous l'avons constaté dans l'affaire « Quenelle farcie » où derrière un soutien de façade envers « son pote », un flingage en règle hors du commun était généré en coulisses avec la complicité des cadres du haut.

Grâce à une multitude d'artifices, ce jeune cadre dynamique laisse croire à une direction d'un autre temps et hors du coup que ses compétences managériales sont dignes d'un « Mozart du rez-de-chaussée ». Loin de nous cette image. Nous préférons l'associer à celle de « l'adjudant de compagnie », qui transforme Rambo en « Soldat d'opérateur » lorsque ses crises d'autorité l'emportent sur Raison et Bon sens.

**Octobre 2006... Dans le Vent du Sud n°28, c'est le chef CPST de l'époque qui se faisait habiller pour l'hiver !**



**Mars 2009... 13 ans après sa création, SUD-Rail devient 1ere force syndicale sur l'ECT !**

Sud Rail Union Syndicale Solidaires

## VENT DU SUD

Vos très nombreuses réponses au sondage SUD-Rail « Notez vos chefs » paru avec le dernier Vent du Sud nous permettent de vous communiquer aujourd'hui les appréciations des agents sur leur RET.

Ça vous fait tout drôle d'être ainsi évalués ? C'est pourtant ce que vous faites, de la même manière, avec vos agents. Vous réduisez leur travail à de simples chiffres et courbes, alors ne vous étonnez pas de subir aujourd'hui la même chose. Juste histoire de voir ce que ça fait quand on insiste comme vous le faites constamment sur les mauvais aspects.

**Sur la 1ere marche, « Langoustine » :** La grande gagnante, son devant les autres. Elle semble faire l'unanimité contre elle. Pourquoi ? Ben parce qu'elle se prend pour un adjudant dans un bataillon de paras !

**Extraits de son bulletin :** peu d'accompagnements (2 par an par agent en moyenne) et exclusivement sur des trains tranquilles, ne connaît ni ses agents ni le métier d'ASCT, ne porte pas la tenue de chef, n'orthodoxe quasi jamais l'EIP, ne répond pas aux rapports, continué à se avec ses agents, ne connaît rien à la sécurité sans son manuel sous les yeux.

**Sur la 2e marche, « Boudrien » :** sa deuxième place n'est une surprise pour personne. Depuis des années, il a accumulé les casseroles et ne s'est pas fat que des amis. En cet été 2008, il part en retraite, bon vent, peu de monde le regrettera !

**Extraits de son bulletin :** ne connaît pas ses agents, n'orthodoxe quasi pas d'EIP, ne répond pas aux rapports, ne connaît que la répression.

**Sur la 3e marche, « Vignatier » :** le plus ancien des RET valentinois ne s'améliore pas avec le temps.

**Extraits de son bulletin :** très peu d'accompagnements (moins de 2 par an par agent en moyenne) et que sur des trains tranquilles, ne répond pas aux rapports, ne connaît que la répression. Faible dans toutes les disciplines.




Sud Rail Union Syndicale Solidaires

## VENT DU SUD

### Résultats élections DP SUD-Rail 1ere O.S. sur l'ECT

**Dans ce n° du Vent du Sud, vous trouverez l'ensemble des résultats DP de l'ECT ainsi que vos nouveaux élus SUD-Rail.**

**Nous remercions tous les agents qui par leur vote nous ont témoigné leur confiance.**




# Vive la grève du zèle !

VENT DU SUD

Suite au conflit d'avril et à l'attitude irresponsable et hautaine de la direction SNCF ; de plus en plus d'agents ont décidé de privilégier 20 des 21 situations professionnelles en laissant le contrôle de côté afin de faire chuter les recettes.

Snober son personnel, prendre les gens de haut en refusant tout dialogue, les traiter de preneurs d'otages, les stigmatiser dans les médias ne peut pas rester sans conséquences...

A Pepy et son encadrement au sens large d'assumer les conséquences de leurs agissements !



## Ça se goinfrer en CPST !!!

Alors que durant 14 jours, les ASCT perdait leur salaire pour sauver l'entreprise publique intégrée SNCF et lutter contre son démantèlement, d'autres se goinfrèrent sur les deniers de l'établissement.

C'est pourquoi la délégation SUD-Rail a posé la question suivante lors de la DP du 4 mai : « quel est le montant des sommes déboursées par l'ECT pour les repas (pizzas, etc...) CPST + Encadrement entre le 7 et le 20 avril 2010 ? »

Réponse de la direction : 809,14 € (uniquement pour la CPST)

## Bon à savoir...

- Agression grave sur Strasbourg :** un ASCT strasbourgeois, seul sur un train, s'est fait agresser sauvagement le 21 avril dernier. L'agresseur, d'abord menaçant, a ensuite blessé notre collègue en utilisant une seringue. S'en est suivi un dépôt de sac durant 7 jours.
- Articulez, vous êtes enregistré :** Filage quand tu nous tiens... Voici les n° des TER qui ont été équipés de puces afin d'enregistrer vos annonces : TER 2N Po n° 23503 ; 23548 ; 23564 ; 23567 ; 23575.



ECT LYON VALENCE ST ETIENNE

**Sud Rail** **Solidaires** Union syndicale

LE JOURNAL QUI DEPOTE MAIS QUI NE SE FAIT PAS QUE DES AMIS

**VENT DU SUD**

## A l'heure du départ,

## Paulo face à lui-même...

Il sera resté 3 ans et 1/2 à la tête de l'ECT... Ce qui représente plutôt un long séjour. En effet, 3 ans sur ce poste suffisent pour devenir « fonctionnaire supérieur » et d'habitude, les DET ne font pas un mois de plus à l'ECT une fois la promo obtenue.

Paulo, lui, a trainé un peu plus, histoire de dézinguer davantage l'ECT avant son départ : mise en place de cœur de cible, dégradation des roulements de Valence et des roulements du TER à Lyon.

Vis-à-vis des grands dirigeants de la SNCF, Paulo n'a pas à rougir de son bilan à la tête de l'ECT de Lyon : il a fait passer ID TGV, il a délégué en grande partie les roulements, il a donné plein de pouvoir à son poulain « Starsky ». La grande direction pourra toujours lui reprocher d'avoir échoué sur l'EAS (ah si SUD-Rail n'existait pas !), mais dans l'ensemble, son bilan sera apprécié en haut lieu. En résumé, il a bien obéi aux grandes pompes dirigeantes.

Vu par les agents de l'ECT de Lyon, son passage sera ressenti autrement : dégradation incontestable des conditions de travail ; aucune amélioration de la situation des congés. Il avait également annoncé en arrivant qu'il mettrait un terme à l'utilisation des étudiants en CDI (bonnie juillet-aout) et force est de constater qu'il a fait l'inverse. Mais ce qui marquera de manière profonde son passage, c'est le climat détestable qui règne désormais au sein de l'ECT.



Arrivé à 55 ans, on aurait pu penser, au vu de ses émoluments, qu'il ferait valoir ses droits à la retraite mais non, pas question de laisser la place aux jeunes, il va faire un peu de rab à l'EEV de Lyon en tant que DET (gares de Part Dieu et Perrache).

Si nous ne remettons pas en cause les qualités humaines de Paulo, nous n'accepterons jamais que des DET de passage toutent en l'air notre outil de travail, cassent notre métier et assombrissent notre avenir !

Pour information, sa remplaçant nous arrive tout droit de l'axe Sud-Est et le passage de témoin aura lieu le 1er février...



**Mai 2010... le Vent du Sud n° 55 revient sur la grève du zèle lancée par les ASCT en avril 2010. Casquettes, pinces de contrôle et Accelio sont stockés dans un caddie qui restera 3 semaines dans le bureau du DUO TER !**

**Octobre 2011, C'est le KO sur l'ouest lyonnais suite au basculement en EAS. La direction pour colmater les loupés, va même jusqu'à embaucher des intérimaires chargés d'informer les voyageurs et sécuriser les fermetures de portes. Parmi eux, un ASCT retraité pas des plus apprécié et sacrément sapé...**

ECT LYON VALENCE

**Sud Rail** **Solidaires** Union syndicale

LE JOURNAL QUI DEPOTE MAIS QUI NE SE FAIT PAS QUE DES AMIS

**VENT DU SUD**

## 40° de fièvre !

L'ECT est malade... très malade !

Plus grand chose ne fonctionne... et pour cause : les différents choix de la direction ont plongé l'ECT dans un profond marasme...

La dédicace, la multiplication des postes de cadres au détriment de ceux qui font tourner la boutique, le manque d'effectif chronique, ... autant de raisons qui font que les symptômes de l'ECT sont de plus en plus voyants.

Les RET, qui ont trop longtemps défermé du choix de la direction se rendent enfin compte que la SNCF est conduite à grande vitesse dans le mur par nos dirigeants ! Ils le disent de plus en plus régulièrement.

Les personnels CPST osent enfin dire clairement qu'ils n'ont pas les moyens de couvrir les trains.

La réalité, c'est qu'il n'y a plus que quelques « gugguses » situés dans les étages de cet ECT qui pensent que l'effectif est suffisant et que tout roule plutôt pas si mal ! Evidemment, ceux-ci ne sont pas en phase avec le terrain, et ils ne sortent que rarement de leur tour d'ivoire...



Les agents qui, eux, subissent au quotidien tous les maux que la politique des dirigeants engendrent, n'en peuvent tout simplement plus... Sur le gros problème des congés, même si déjà 600 congés supplémentaires viennent d'être accordés suite à la DCI SUD-Rail-CGT, la situation reste inacceptable ! SUD-Rail réclame des embauches et des mutations entrantes au plus vite afin de faire retomber la température de l'ECT !



**Janvier 2011... le DET surnommé Paulo quitte l'ECT. Le Vent du Sud n°58 ne peut éviter d'en faire sa UNE.**

**Début 2012, l'ECT déménage sur Perrache. Il quitte Claudius Collonge et laisse un pan d'histoire derrière lui. Les ASCT se retrouvent en gare dans des locaux ridiculement petits quand la direction se paie, elle, des bureaux spacieux. Le Vent du Sud n°68 en faisait alors sa UNE.**

ECT LYON VALENCE ST ETIENNE

**Sud Rail** **Solidaires** Union syndicale

LE JOURNAL QUI DEPOTE MAIS QUI NE SE FAIT PAS QUE DES AMIS

**VENT DU SUD**

## Le ridicule ne tue pas !



A vrai dire, il ne nous manquait pas depuis son départ en retraite.

Mais il a décidé de signer son come-back ! En ressortant ses vieilles fripes pour se déguiser en contrôleur et en venant traîner sa carcasse du côté de St Paul, il a donc décidé de venir piquer le boulot de ses ex-collègues en acceptant une mission dans une boîte d'intérim.

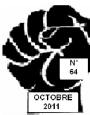
Et à la différence des autres intérimaires actuellement présents sur l'Ouest Lyonnais, il arpente depuis 1 mois la tenue de contrôleur vieux modèle, le badge SNCF, etc... et se fait passer pour un contrôleur auprès des usagers, voir de certains jeunes conducteurs.

Cette situation n'a pas l'air de déranger la direction puisqu'elle laisse faire depuis 1 mois. Alors que le RET-responsable Ouest Lyonnais assiste à ça chaque jour, sa responsabilité est clairement engagée dans cette usurpation de fonction.

SUD-Rail est intervenu auprès de la DET qui s'est engagée à faire cesser cette situation.

## Audit sécurité : la bonne blague !

La direction est décidément énorme ! Alors que depuis 5 semaines, on assiste au grand n'importe quoi sur l'Ouest Lyonnais, que l'inspecteur du travail est obligé de multiplier les courriers de recommandations devant les manquements à la sécurité constatés actuellement sur l'Ouest Lyonnais, la direction n'hésite pas à nous envoyer un texte de mise en garde car un audit sécurité indépendant va avoir lieu sur la région. De quoi sourire ! Heureusement, pour les ASCT, la sécurité veut dire quelque chose, et pas seulement quand il y a un audit !



**Février 2011... Le sous-effectif est tel que la situation devient encore plus invivable qu'à l'accoutumée sur l'ECT. Le Vent du Sud n°59 pointait ce manque d'effectif à sa manière.**



ECT LYON VALENCE ST ETIENNE

**Sud Rail** **Solidaires** Union syndicale

LE JOURNAL QUI DEPOTE MAIS QUI NE SE FAIT PAS QUE DES AMIS

**VENT DU SUD**

## Le message est clair au moins !!!

Le déménagement de l'ECT sur Perrache a clairement montré à ceux qui en doutaient que la direction n'a plus la moindre considération pour les ASCT.

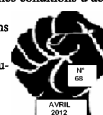
Il est vrai qu'après tout, les ASCT ne font que faire tourner la boutique 7 jours sur 7 et 24h sur 24, quand les dirigeants, eux, se croisent la tête plusieurs heures par jour pour créer des Accelio qui ne marchent pas, pour savoir à quelle heure ils vont se retrouver à la machine à café pour baver sur le dos des ASCT, pour voir comment ils vont faire pour expliquer le contraire de ce qu'ils prétendaient la veille, ou encore pour tenter de justifier la disparition de centaines de montres qui étaient destinées aux ASCT.

Que voulez-vous, nous ne sommes pas du même monde.

Ils auraient pu se pencher quelques instants sur l'espace et la configuration des lieux qui allaient accueillir les ASCT... mais non, installer les ASCT dans de bonnes conditions d'accueil, ce n'était ni leur préoccupation, ni leur souhait. Eux préfèrent se réparer les centaines de mètres carrés pour quelques uns et retenir un véritable cagibi pour 400 ASCT.

Nous avons vraiment à faire à des ingrats qui ne connaissent ni les scrupules, ni le respect !

Non, nous ne sommes décidément pas du même monde.





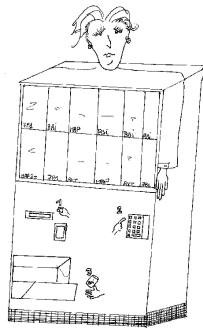
Le journal qui dégate mais qui ne se fait pas que des amis...

# D.E.T. DU DISTRIBUTEUR DE SANCTIONS ?

La direction ayant à nouveau décidé de réinterpréter la réglementation du travail et de sanctionner abusivement et à tour de bras les ASCT, une DCI SUD-CGT a été déposée.

Si la direction ne recule pas, elle doit s'attendre à des heures difficiles...

Qu'elle soit certaine que les ASCT ne sont pas prêts à marcher au pas, doigt sur la couture !



Le journal qui dégate mais qui ne se fait pas que des amis...



En fin d'année, il est naturellement l'heure de décerner les prix ! Et sans discussion possible, le diplôme de la meilleure menteuse est pour l'année 2014 décerné à la direction !

SUD-Rail veillera à ce que ce prix ne soit pas contesté et qu'il soit respecté par tous tant le lauréat est arrivé loin devant les autres dans les votes !!!



Tout ce qui se trame à l'ECT est dans le Vent du Sud...



Tout ce qui se trame à l'ECT est dans le Vent du Sud...



**Octobre 2013... La DET enfreint la réglementation du travail et multiplie les sanctions abusives. Le Vent du Sud n°80 dénonce cela à sa façon. Plusieurs grèves suivront...**

## ements d'été :

Préavis de grève SUD-Rail-CGT déposé pour le grand week-end de Pentecôte !

La direction a décidé une fois de plus de supprimer des lignes de roulements TGV au prochain changement de service. Pour SUD-Rail, cette politique de réduction du nombre de lignes dans les roulements Voyages est inacceptable, car ce sont 3 montées en roulements Voyages qui ne se feront pas.

Aussi, la direction refuse pour l'instant d'incorporer toute la charge trains de nuit quadranches dans les roulements (notamment 200 et 201). SUD-Rail tient à cette revendication, car cela permet aux jeunes des roulements TER de casser la monotonie des roulements TER qui sont de plus en plus démotivants.

Nous réclamons également l'augmentation du nombre de repos les SA-DI dans les roulements. La quasi totalité des roulements n'ont plus que 12 ou 13 RP les SA-DI en moyenne sur l'année. Il y en avait entre 18 et 20 il n'y a encore que quelques années en arrière. SUD-Rail exige à minima 16 RP les SA-DI en moyenne sur l'année dans chaque roulement.

De nombreuses demandes de modifications de journées difficiles ont également été réclamées en commissions roulements et nous craignons que beaucoup de ces demandes ne soient pas prises en compte.

C'est pourquoi nous appelons tous les agents à déposer dès à présent massivement des DII pour mettre les commissions roulements qui se tiendront le 12 mai sous leur contrôle !



La petite maxime du VENT DU SUD n° 90  
« Un rêve est tout bon, s'il ne voit pas le jour, il entretient l'espoir. »



**Décembre 2014... Le Vent du Sud n°88 décerne le diplôme de meilleure menteuse à la direction.**

**Et oui, la pilule a été dure à avaler... mais ce fut une réalité ! Aucune résidence ne sera couchée devant la direction ! Le Vent du Sud n°94 d'octobre 2015 l'explique sans détour !**

**Février 2016... le TGI condamne la direction concernant l'évaluation des ASCT en TER. Le Vent du Sud n°97 informait de ce jugement.**

**C'est la mère ..... qui a perdu son chat ! sa résidence !**  
Elle s'était mis en tête que c'était sa résidence ! Qu'elle pourrait y faire la pluie et le beau temps ! Qu'elle seule y fixerait les règles que tous devraient exécuter sans broncher !  
Evidemment quand on se monte de tels films, on tombe de haut quand on se rend compte que la réalité est toute autre.  
Parce que dans les faits, les agents en ont ras le bol de tout ça et les frictions s'observent au quotidien.  
Nombre d'agents nous font remonter qu'elle se livre quotidiennement à des critiques contre SUD-Rail, n'hésitez pas à contacter vos militants SUD-Rail à chaque fois que vous constatez ce parti pris qui pourrait s'apparenter à de la discrimination syndicale !  
Quoi qu'il en soit, SUD-Rail continuera à être aux côtés des agents, au quotidien sur cette résidence, comme sur les autres... car SUD-Rail, c'est avant tout un syndicalisme de terrain... et qui ne se compromet pas avec les patrons !



**Mai 2015... Le Vent du Sud n°90 dévoile les rêves du petit Nicolas !**

**La direction condamnée par le TGI !**  
• 2500 € à verser au CHSCT  
• Interdiction d'utiliser Knt sur le vif  
• Interdiction d'utiliser Visio-compétence  
• Interdiction d'utiliser le PDVI  
• 500 € d'astreinte pour chaque nouvelle évaluation réalisée avec ces outils

SUD-Rail et le CHSCT TER avaient attaqué la direction de l'ECT sur le système d'évaluation mis en place sur l'ECT. Système d'évaluation complètement illégal car le CHSCT comme le CE n'ont jamais été consultés avant sa mise en œuvre.

La direction, comme d'habitude, était sûre d'elle et ne voulait rien entendre. Pour exemple le DUO TER expliquait en CHSCT que non la direction n'avait pas consulté le CHSCT (ce qu'impose pourtant la Loi) mais que la direction continuerait d'utiliser ces outils d'évaluation quand même. Sauf que le CHSCT TER et SUD-Rail ont attaqué la direction en justice et le jugement vient de tomber... il est douloureux pour la direction !

SUD-Rail appelle les RET à prendre connaissance de ce jugement. N'hésitez pas à solliciter les militants SUD-Rail et ne vous mettez pas dans l'illégalité. SUD-Rail appelle les ASCT à renvoyer les RET, qui seraient tentés de continuer à vouloir les évaluer sur des critères et outils illégaux, à leurs chères études... et à en aviser immédiatement les militants SUD-Rail. Chaque nouvelle évaluation réalisée par un RET coûtera 500 € d'amende à la direction.

SUD-Rail démontre une nouvelle fois à cette occasion que nous sommes le syndicat qui, y compris juridiquement, fait respecter les droits des salariés.



**INFORMER LUTTER REVENDIR**  
**SUD**



La petite maxime du VENT DU SUD n° 94  
« Il est dans la nature de l'homme d'opprimer ceux qui cèdent et de respecter ceux qui résistent »

La petite maxime du VENT DU SUD n° 97  
« Il est dans la nature de l'homme d'opprimer ceux qui cèdent et de respecter ceux qui résistent »

# Echos DP de décembre

## En excédent ? Vraiment ?

De poids ??? Non non, d'effectifs !

La direction annonce tout à fait sérieusement que l'ECT sera en sureffectif en début d'année et que par conséquent, une dizaine de détachements vers d'autres ECT auront lieu au premier semestre 2017 !

A croire que les B et R non tenus n'existent pas, à croire que les formations Corpus non réalisées n'existent pas, à croire que les congés refusés n'existent pas !

## Et la touche « Conforme à la réglementation » bordel !

Il y a actuellement de plus en plus de commandes non réglementaires. C'est pourquoi la délégation SUD-Rail a demandé que les opérateurs CPST utilisent systématiquement la touche de vérification de la conformité des commandes avant de les éditer. Cette touche n'est pas faite pour faire jolie mais bien pour s'assurer que les commandes sont réglementaires.

Donc sauf à vouloir volontairement éditer des commandes illégales, il n'y a absolument aucune raison de ne pas actionner cette touche avant d'éditer les bons de commande.

## DII, c'est pas la boîte qui décide...

La direction annonce tranquillement que la dépose de DII par tel est remise en cause suite à la réorganisation des CPST.

La direction oublie juste qu'elle n'a pas le choix. Le téléphone fait partie des 3 canaux réglementaires pour poser une DII.

En cas de problème, contactez un représentant SUD-Rail.

## Documents « sécurité » sur téléphone en panne ?

Si le téléphone ne fonctionne pas : « *l'ASCT doit se mettre immédiatement en relation avec sa hiérarchie pour qu'une version papier du document lui soit apportée au plus vite* ».

En résumé, le téléphone ne marche pas, on ne part pas tant qu'on a pas la totalité des documents.

Attention, c'est votre responsabilité pénale que vous engagez si vous partez.

## Taxi prévu pour se rendre au nouvel Hôtel à Vienne

Suite au changement d'hôtel sur Vienne, le taxi est mis en place de manière systématique. Même si vous êtes à plusieurs, ne prenez aucun risque et utilisez systématiquement le taxi.

## Enfin une douche sur St Ex !

Il en aura fallu des réunions pour enfin obtenir la mise en place d'une douche sur la résidence de St Exupéry.

Reste encore à obtenir la même chose sur Marne... décidément, quand on vous dit que rien n'est simple !

**Pensez à faire remonter vos questions DP aux délégués SUD-Rail.**

**Ils défendront votre cas et vous feront systématiquement un retour après la DP.**

# IMC : tout ce qu'il faut savoir...

- Suite au jugement de la Cour de Cassation, puis à la DCI nationale SUD-Rail, la direction se plie enfin à la Loi depuis le 1er décembre. La consigne nationale a été envoyée à l'ECT de Lyon comme à tous les établissements Trains et Traction.  
**Ainsi, depuis le 01/12/16, pour chaque modif de commande y compris de contenu (modif de train ou de tâche), une IMC doit être versée.**
- Il convient de rappeler par ailleurs qu'une modif n'est valable que si les 2 conditions suivantes sont réunies :
  - il faut que la modif soit liée à une circonstance accidentelle et imprévisible du jour.
  - la modif doit être remise au plus tard lors de la PS à la résidence.
- Exemples de modifs illégaux :
  - Toute modif en cours de service est illégale.
  - Toute modif par tel est illégale.
  - Toute modif remise à la PS du RHR est illégale.
- Même si une réunion nationale doit avoir lieu prochainement, nous conseillons d'ores et déjà aux agents de laisser une trace écrite pour que le délai ne court pas davantage et donc de réclamer la régularisation des IMC qui leur sont dues depuis 3 ans, soit depuis le 13 octobre 2013 (soit pile 3 ans avant le jugement de la Cour de Cassation).

**Au 31 décembre, vous devez avoir pris au minimum :**

**116 RP**

**126 RP + RM**

**52 RP doubles**

**12 RP les SA-DI**

**22 DI**

*(toutes absences  
confondues)*

**Vous devez  
avoir pris le AH**  
*(journée syndicale)*

# Contre-enquête TEMPO !

*SUD-Rail a collecté plus de réponses dans le cadre de sa contre-enquête TEMPO que la direction avec sa propre-enquête et ses multiples relances.*

*En 10 questions, SUD-Rail a souhaité que les agents s'expriment sur ce qu'ils pensent de management sur l'ECT et nous vous livrons ici les réponses de manière brute.*

1. La direction me donne-t-elle les moyens de bien faire mon travail ? 92 % des ASCT répondent NON.
2. Je suis motivé pour exercer mon travail au quotidien ? 68 % des ASCT répondent NON.
3. Me donne-t-on l'impression que je suis important pour l'entreprise ? 97 % des ASCT répondent NON.
4. Mon RET connaît-il parfaitement mon métier ? 95 % des ASCT répondent NON.
5. Mon RET m'apporte-il le soutien nécessaire pour réussir ? 56 % des ASCT répondent NON.
6. Mon RET est disponible pour répondre à mes questions et problèmes ? 59 % des ASCT répondent OUI.
7. Ai-je le sentiment que mes rapports servent à quelque chose ? 88 % des ASCT répondent NON.
8. Je sais concrètement sur quoi je suis évalué et comment je suis noté ? 72 % des ASCT répondent NON.
9. L'évolution de mon métier me satisfait ? 98 % répondent NON.
10. L'encadrement de l'ECT remplit-il son rôle ? 96 % des ASCT répondent NON.

*SUD-Rail avait également permis aux ASCT de s'exprimer librement au verso de la contre-enquête. Au-delà du dégoût quasi-unanime exprimé face à l'évolution du métier, voici ce qui revient le plus régulièrement :*

- *Le manque de cohérence des décisions de la direction.*
- *Le manque de reconnaissance de la part de la direction.*
- *Le décalage entre la vision de la direction et la réalité du terrain.*
- *L'impression que la direction ne donne pas non plus les moyens aux RET de bien réaliser leur travail.*

## La petite maxime du VENT DU SUD n° 100

*« La médecine du travail est la preuve que le travail est bien une maladie... »*